

Conditions et modalités d'inscription

- Etre âgé de 17 ans au minimum le premier jour de la session de formation générale.
- **Se préinscrire obligatoirement par télé procédure sur www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd**
- Constituer un dossier auprès de la Cabane à Projets avec les pièces suivantes :

AVANT LE 23 Mars

- ❑ La fiche d'inscription ci-jointe avec une photo d'identité
- ❑ L'autorisation parentale ci-jointe signée (pour les mineurs)
- ❑ Un chèque d'acompte de 50€ pour valider l'inscription (attention non remboursable sur toute la durée du BAFA) à l'ordre de La Cabane à Projets
- ❑ Une photocopie de la carte nationale d'identité
- ❑ Un justificatif de domicile
- ❑ Une assurance responsabilité civile pour les majeurs
- ❑ Le présent document complété
- ❑ Une lettre de motivation avec votre expérience auprès des enfants, votre projet professionnel, et votre engagement dans le milieu associatif (attestations à fournir).

TARIFS

BAFA « + » : 100 euros

BAFA CCC : 300 euros

BAFA Hors CCC : 350 euros

Le solde du règlement est à effectuer le jour de la session de formation générale (déduit du chèque d'acompte). En cas de désistement une semaine avant le 1er jour de la session, ou de départ anticipé du stage pour une raison quelconque, il n'est fait, aucun remboursement des sommes versées (sauf motifs sérieux et graves et sur présentation d'un justificatif).

Les aides financières possibles:

La CAF, la Mission locale, le Centre Communal d'Action Sociale de sa commune, les comités d'entreprises.



DOSSIER INSCRIPTION

B.A.F.A

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

FORMATION SESSION GENERALE

En externat à Capian

(33 550)

Du samedi 7 au samedi 14 Avril 2018

Pour tout renseignement :

La CABANE à PROJETS / Marine ou Frédéric

32 rue Amaury de Craon – 33 670 Créon

Tél : 05 57 34 42 52 / contact@lacabaneaprojets.fr



Qu'est ce que le BAFA ?

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (B.A.F.A) permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs.

3 étapes à effectuer et valider

- Session de formation générale : 8 jours (payante)
- Stage pratique : 14 jours à effectuer après la session de formation générale (gratuite) dans une structure habilitée Jeunesse et Sports (ALSH, espace jeunes...)
- Session d'approfondissement de 6 jours (payante)

A l'issue des trois sessions, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) délivre le BAFA sur présentation du livret de formation muni des trois attestations de stages avec mention satisfaisante.

Le BAFA sur le Créonnais

La Cabane à Projets, centre socioculturel intercommunal du Créonnais et La Communauté de Communes du Créonnais (CCC) proposent de mettre en place une session générale BAFA. C'est l'organisme de formation VALT 33 qui délivre cette formation.

L'objectif de cette action est de permettre à des jeunes (ou moins jeunes) d'obtenir la première partie du BAFA et de les aider à la recherche d'un stage pratique.

3 possibilités pour passer la Session générale du BAFA

1 ➔ **Bafa « + » Jeunes 17-25 ans de la CCC ou personne passant le BAFA par le biais d'une association de la CCC**, aide financière de 200€ attribuée sous conditions (voir critères de sélection plus loin), 100€/stagiaire

2 ➔ **Bafa CCC**: pour les **habitants de la CCC**, 300€/stagiaire

3 ➔ **Bafa hors CCC**: pour les **habitants hors CCC**, 350€/stagiaire

Le projet BAFA « + »

Depuis quelques années, la Cabane à Projets met en place des sessions BAFA sur le territoire Créonnais. Cette année, la CCC souhaite s'associer à cette action en proposant une aide financière. En effet sur les 20 places ouvertes à la session, 10 stagiaires pourront bénéficier d'une aide selon des critères prédéfinis (voir ci-après).

Objectifs du projet :

- participer à la qualification des jeunes et à leur insertion socioprofessionnelle,
- proposer comme structure de stages pratiques les ALSH, espace jeunes du territoire créonnais,
- favoriser l'implication des jeunes sur la CCC,
- accorder une aide financière pour le paiement du BAFA.
- Aider les associations du territoire en contribuant à la formation de leurs salariés.

Les critères de sélection BAFA « + »

- ❑ Résider sur la CCC ou passer le BAFA par le biais d'une association dont le siège social est situé sur la CCC
- ❑ Avoir entre 17 ans et 25 ans (sauf pour les personnes passant le BAFA par le biais d'une association située sur la CCC)
- ❑ Rédiger une lettre de motivations où le stagiaire fera part : de son expérience auprès des enfants, de son projet professionnel, et de son engagement dans le milieu associatif (attestations à fournir).

Une fois les dossiers remis, c'est un jury composé d'élus, de salariés, et de bénévoles de la Cabane à Projets, qui se réunira la semaine du 24 au 30 mars 2018 pour faire passer des entretiens. Suite à la délibération, ce même jury attribuera l'aide à 10 stagiaires (cette aide sera versée à l'issue de la formation à savoir une fois le stage théorique fait). **Les réponses seront communiquées par courrier début fin mars/début avril 2018.**

Pour les jeunes qui remplissent les critères BAFA « + » mais dont le dossier ne serait pas retenu, il est possible de participer à la formation BAFA CCC au tarif habitants de la CCC.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Marine ou Frédéric à la Cabane à Projets. Attention les dossiers ne peuvent être retirés que dans cette structure.

Fiche d'inscription

PHOTO
D'IDENTITE

ATTENTION : Vous devez, avant de vous inscrire auprès de La Cabane à Projets, vous inscrire auprès de Jeunesse et Sports sur le site www.bafa-bafd.gouv.fr et reporter ci-dessous le numéro qui vous sera attribué.

Numéro de dossier jeunesse et sports :

_____ / _____ / _____

NOM.....PRENOM.....

Née(e) le Sexe : F M

ADRESSE.....

Code postalVILLE.....

TélPort.

Mail (obligatoire).....

Situation : Lycéen Etudiant Autre

Demandeur d'emploi Salarié

Pour les mineurs

PERE : Nom / Prénom

MERE : Nom / Prénom.....

TUTEUR : Nom / Prénom

Adresse

.....

Tél Domicile.....Port

Tél travail

EN CAS D'URGENCE, APPELLER

M ou Mme.....

Tél.....

Contrepartie participative du stagiaire

La Cabane à Projets demande à tous les stagiaires une contrepartie. Il s'agit de s'impliquer bénévolement dans un des projets du centre socioculturel intercommunal selon leurs disponibilités et leurs envies à hauteur de 10 heures de bénévolat.

Les stagiaires peuvent également être à l'initiative d'actions et/ou de projets de leur choix si ceux là peuvent s'intégrer au projet social de la Cabane à Projets.

Cet engagement permet aux stagiaires d'acquérir une expérience d'animation de la vie locale.

Je, soussigné(e).....
.....stagiaire à la formation
BAFA, m'engage à participer en tant que bénévole aux actions de mon choix de la Cabane à Projets.

Fait à..... Le.....

Signature :

Le responsable légal

Le stagiaire

AUTORISATION PARENTALE pour tout mineur :

Je soussigné (e) père, mère, tuteur, responsable légal(1).....
.....
autorise mon fils, ma fille (1) Nom, prénom :
.....

à s'inscrire à une session de VALT 33 et à pratiquer toutes les activités de cette session,

Je certifie que mon enfant bénéficie d'un contrat d'assurance en responsabilité civile pour tous dommages occasionnés par une faute personnelle de celui-ci.

J'autorise tout médecin, le cas échéant, à faire pratiquer toute intervention chirurgicale d'urgence et à prescrire tout traitement rendu nécessaire pour l'état de santé de mon fils, ma fille (1). Dans ce cas, je m'engage à rembourser à VALT 33 les frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et les frais annexes dont l'avance aurait été faite pour mon fils, ma fille (1).

Je prends bonne note qu'en cas de désistement une semaine avant le 1^{er} jour de la session, ou de départ anticipé du stage pour une raison quelconque, il n'est fait, aucun remboursement des sommes versées (sauf motifs sérieux et graves et sous présentation d'un justificatif).

FAIT A....., le

Signature du responsable légal du stagiaire :

(1)Barrez la mention inutile